

de 50% en 15 ans, il s'agit maintenant de permettre aux intervenants d'accomplir leur mission, notamment par le biais d'un inventaire précis des moyens d'intervention à l'échelon cantonal, parallèlement à l'élaboration de la carte des dangers naturels.

Le ministre attire également l'attention sur l'effort particulier entrepris par l'ECA-Jura en matière de soutien financier, notamment au niveau du taux de subventionnement qui a augmenté depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Enfin, C. Hêche informe que le réseau Polycom se met en place rapidement en Suisse.

En conclusion, C. Hêche, arrivé en fin de mandat et sous l'égide duquel la loi sur les SIS a été mise sur pied, annonce encore que les problèmes de financement des pompiers par la taxe d'exemption ne sont pas résolus. Il faudra attendre 2008 pour mesurer réellement les incidences du transfert des charges.

En cas d'insuffisance, le Gouvernement proposera une révision de la loi.

M. C. Hêche réitère une dernière fois officiellement ses remerciements à tous les pompiers jurassiens, à la SSPJU et à l'ECA Jura pour leur engagement. Le ministre remercie particulièrement D. Minder, le coordinateur Téléthon et souhaite tous ses

vœux aux personnes présentes ainsi qu'à leurs proches.

E. Gerber prend encore la parole sous le point «Divers», pour avouer son écœurement face à la situation créée par les maires de la Vendeline qui ont décidé de demander un loyer pour l'utilisation du hangar par les sapeurs-pompiers.

C. Hêche est interpellé par cette décision et désire éclaircir la situation.

#### 14. Remise du Lion

C'est le commandant de Saignelégier qui, avec des paroles de circonstance, remet le Lion au commandant de Grandfontaine.

Plus personne ne demandant la parole, le président réitère sa gratitude et clôt l'assemblée à 11 h 50.

L'apéritif, offert par la commune de Grandfontaine, et le banquet qui suit sont agrémentés de moments récréatifs, comme il est de coutume lors de nos assemblées.

Pour le PV  
Judith Amstutz

Le président  
Michael Werder

## Attention

**Les commandants des Services d'incendie et de secours jurassiens reçoivent un seul envoi contenant plusieurs exemplaires du présent Bulletin d'information, ainsi que des**

**formulaire d'inscription à l'Assemblée des délégués 2007.**

**Ils sont priés de distribuer ce matériel aux divers détachements locaux composant leur SIS. Merci.**



# Bulletin d'information

Rédaction: M. Werder – 2336 Les Bois – Tél. 032 961 13 88 – Fax 032 961 10 36

## Convocation

### Assemblée des délégués de la SSPJU

Messieurs les membres d'honneur et invités,  
Messieurs les délégués des SIS,  
Messieurs les inspecteurs et instructeurs SP,

Conformément à l'article 17 des statuts, nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée annuelle des délégués de la SSPJU, qui aura lieu à

**Delémont, le samedi 24 novembre 2007 à 10 heures à la Halle des expositions**

**10 h 00** Assemblée générale (participation obligatoire de tous les SIS)

#### Ordre du jour:

1. Bienvenue
2. Appel
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2006 (cf. Bulletin no 1/2007)
5. Rapport du président
6. Rapport du caissier: a) comptes 2006-2007  
b) budget / cotisations 2007-2008
7. Rapport de la commission technique
8. Nomination au comité cantonal (ratifications)
9. Nomination des vérificateurs des comptes
10. Propositions des SIS  
(à envoyer au président 10 jours avant l'assemblée)
11. Assemblée des délégués 2008 (29 novembre)
12. Téléthon
13. Divers
14. Remise du «Lion» par le commandant de Grandfontaine (en uniforme)

**11 h 30** Apéritif

**12 h 30** Repas (prière de s'inscrire pour le repas au moyen du bulletin annexé)

Avec nos souhaits de bienvenue et l'expression de notre cordial message.

Les Bois, octobre 2007

Au nom du Comité cantonal de la SSPJU:  
Le président:  
Michael Werder

## Procès-verbal de l'Assemblée cantonale 2006

Assemblée générale ordinaire de la Société des sapeurs-pompiers de la République et Canton du Jura, le samedi 25 novembre 2006, à Grandfontaine, à la halle de gym.

### Préambule

C'est en présence de 166 personnes - autorités, invités et délégués - que le président Michael Werder, ouvre l'assemblée générale de la SSPJU ce 25 novembre 2006, à Grandfontaine.

Convoquée conformément à l'article 17 des statuts et dont l'ordre du jour a paru dans le Bulletin d'information numéro 1 d'octobre 2006, l'assemblée est honorée de nombreuses personnalités que le président salue particulièrement, notamment:

- M. Claude Hêche, ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police;
- M. Jean Bourquard, directeur de l'ECA Jura;
- Charles Socchi, chef du Service de la sécurité et de la protection;
- M. Hermann, maire de Grandfontaine, ainsi qu'un membre du Conseil communal;
- M. Jean-Louis Sangsue, chef du Service des communes;
- M. Pierre-Alain Wermeille, du Service des ponts et chaussées;
- M. H.-J. Theubet, commandant de la police cantonale;
- M. M. Franchi, membre du Comité central de la FSSP;
- M. C. Comte, Téléthon;
- MM. les membres d'honneur Jean Sommer, André Huber, Léon

- Farine, Marcel Cuenin, Emile Schaller, Jean-Marie Aubry, H. Rérat et Pierre Paupé;
- MM. les délégués SP des Associations cantonales et romandes et des délégations françaises limitrophes;
- MM. les représentants des Centres de renfort de Saint-Imier, Tramelan et des Montagnes neuchâteloises;
- MM. les représentants des Associations des districts, les inspecteurs, experts et instructeurs SP du Jura;
- L'état-major du SIS Haute-Ajoie, détachement local de Grandfontaine à qui l'on doit l'organisation de cette journée;
- MM. les représentants de la presse.

Se sont fait excuser: S. Helleu, SDIS Doubs; J.-P. Costato, instructeur; J.-P. Meusy OEPN; M. Rais, préfecture de Delémont; F. Charmillot, ancien président SSPJU; D. Wicki, CFF; P. Schaller, Mervelier; H. Thomann, FBSP; G. Sautebin, ancien président SSPJU; Y. Bürki, instructeur

### 1. Bienvenue

Préalablement aux délibérations, M Hermann, maire de Grandfontaine, présente sa commune comptant 345 habitants. Trois grands projets mobilisent actuellement les autorités, soit le plan d'aménagement, le remaniement parcellaire et la problématique de l'épuration des eaux usées pour lesquelles un raccordement à la Step de Porrentruy est à l'étude.

accompli.

### 8. Nomination au Comité cantonal (ratification)

L'assemblée accepte la nomination de P. Mathis et de B. Brahier au sein du Comité cantonal.

### 9. Nomination des vérificateurs des comptes

Les SIS Franches-Montagnes Ouest et Haute-Ajoie sont nommés vérificateurs des comptes 2006/2007. Le SIS Haute-Sorne est vérificateur suppléant.

### 10. Propositions des SIS

Aucune proposition provenant des SIS n'étant parvenue au Comité cantonal dans les délais impartis, ce point de l'ordre du jour est caduc.

### 11. Assemblée des délégués 2007

Elle aura lieu dans la Vallée, à Delémont, le 24 novembre 2007.

### 12. Téléthon

M. C. Comte, vice-président de Téléthon Suisse, prend la parole et informe que 3,1 millions de francs ont été récoltés l'année précédente au niveau suisse. Déduction faites de 15% de frais administratifs, le reste a été réparti par moitié pour la recherche et moitié pour l'aide directe aux malades et à leurs familles. La progression des dons depuis 1988 est constante et les pompiers en sont des acteurs de premier plan, qu'il remercie cordialement.

D. Minder, coordinateur de l'action Téléthon pour le Jura, remercie quant à lui les SIS de leur participation. En 2005, 53 manifestations ont été organisées dans le Jura, permettant de récolter une somme de Fr. 118'726.- qui ont été versés à Téléthon Suisse.

Depuis 1995, le Jura a contribué à raison de 1,369 million à la lutte contre les maladies

D. Minder informe encore l'assemblée qu'un seul courrier a été systématiquement envoyé aux SIS, courrier que les commandants sont chargés de redistribuer dans les sections. D. Minder communique également que 43 manifestations sont d'ores et déjà annoncées pour cette année.

D. Minder réitère ses remerciements et encourage les SIS à continuer cette action de bienfaisance qui est devenue une tradition chez les SP. Rendez-vous est pris pour décembre 2007.

### 13. Divers

La parole n'étant pas demandée par l'assemblée dans la rubrique «Divers», le président cède le micro aux invités.

M. Maxime Franchi, membre du Comité central de la FSSP transmet les salutations des instances de la FSSP. Il évoque les différents problèmes constatés sur le plan fédéral, annonçant toutefois que le budget se présente à la baisse. Arrivé en fin de mandat au sein de la FSSP, M. Franchi remercie les sapeurs-pompiers pour leur engagement et lance un appel de candidature pour lui succéder. Félicitant M. Werder pour le travail effectué à la rédaction du JSPS, il en profite aussi pour souhaiter bon vent à tous les pompiers jurassiens.

M. Claude Hêche, ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police, relève les restructurations importantes qui ont lieu à tous les niveaux du monde sapeur-pompier. Malgré ces réorganisations, il s'agit de pouvoir continuer à assurer les secours. Constatant que l'effectif des sapeurs-pompiers jurassien a diminué

M. Hermann exprime également sa reconnaissance aux sapeurs-pompiers pour leur engagement constant en faveur de la population.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée ouverte.

## 2. Appel

Les listes de présences ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

## 3. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés.

## 4. Procès-verbal de l'assemblée 2005 à Saignelégier

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2006, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

## 5. Rapport du président

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

M. Werder, président sa première assemblée, relève les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les sapeurs-pompiers: soucis financiers, sens de l'engagement en perte de vitesse et déficit de communication.

Le président se déclare persuadé que la SSPJU doit se positionner comme représentante des SP jurassiens. Pour se donner les moyens de ses ambitions, la SSPJU doit toutefois apprendre à communiquer et à participer.

Les tâches sont nombreuses et le système de milice impose de lourdes charges à qui en fait partie activement. Selon diverses prises de

contact au niveau cantonal, il apparaît qu'un maillon essentiel manque aux structures SP cantonales: une assemblée des commandants.

En effet, si les associations de districts sont efficaces et doivent être conservées, il n'en demeure pas moins que ce sont les commandants qui font office de pivots du système. Ce sont eux qui sont confrontés directement aux réalités pratiques, telles que finances, budgets ou gestion des effectifs. Une réunion annuelle de ces responsables directs ne peut donc qu'être profitable tant au niveau du dialogue qu'à celui de l'échange d'expériences.

M. Werder fait également part des différents contacts qu'il a eu avec l'ECA Jura, à l'occasion desquels divers griefs, souvent formulés par les sapeurs-pompiers, ont été évoqués. Des réponses ont été apportées par l'instance, réponses qui devraient toutefois être diffusées à plus grande échelle afin que l'ensemble des sapeurs-pompiers jurassiens puissent en profiter.

M. Werder mentionne encore le projet de publication d'une plaquette et remercie J. Montavon, le webmaître du site internet [www.pompiers-jura.ch](http://www.pompiers-jura.ch), encourageant les pompiers jurassiens à animer et à mettre à jour ce site internet qui se veut un outil au service de tous.

M. Werder met encore en garde l'assemblée contre le démarchage publicitaire abusif dont sont victimes les sapeurs-pompiers romands en général. Certains vendeurs en publicité, se prétendant mandatés par les sapeurs-pompiers, cherchent à acquérir des espaces dans des publications dont la valeur est parfois plus que douteuse.

Le président termine son rapport sur

une conviction: celle que les choses vont s'améliorer, peut-être lentement mais en tous cas sûrement, à la condition essentielle que la participation et la volonté de tous les acteurs du monde SP soient acquises.

En conclusion, M. Werder formule des remerciements à l'ECA Jura, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester, pour leur précieux soutien. Le Comité cantonal et la Commission technique sont aussi remerciés pour la collaboration apportée tout au long de l'année. Le rapport du président est accepté.

## 6. Rapport du caissier

### a) Comptes 2005/2006

Avec Fr. 20'324.30 aux recettes et Fr. 27'402.85 aux dépenses, les comptes 2005/2006 bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 7078.55. Le montant de l'excédent de charges provient de la volonté d'apurer les actifs transitoires pour le total des frais d'assemblée. Cela fait de nombreuses années que la facture de l'assemblée de l'année en cours est passée en transitoire sur l'année suivante et, grâce à une opération comptable, le retard a pu être ainsi comblé, même si, pour cela, deux assemblées ont été portées en compte sur la même année.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier E. Nicoulin, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture du rapport de vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

### b) Budget/cotisations 2006/2007

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre

d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés, le budget 2006/2007 comprend Fr. 15'250.- aux recettes et Fr. 20'550.- aux dépenses.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

## 7. Rapport

### de la Commission technique

Le président, M. Burgerey, évoque, dans son rapport d'activité 2006, les différents mandats proposés à la CT. L'un d'entre eux a trait à une étude pour l'achat groupé de motopompes destinées à remplacer les machines qui, dans les SIS, se font désormais vieilles.

Dans la foulée, une étude de lances à jet creux sera également menée. A cet effet, un dossier comparatif d'utilisation et financier sera établi et une journée de test est agendée pour le mois de décembre.

M. Burgerey évoque également les projets futurs, soit l'étude de la conception de véhicules de transport polyvalents et de véhicules de première intervention.

Des réponses seront également apportées aux questions concernant l'immatriculation des véhicules et des engins SP.

Après un rappel à participer à la mise à jour du site internet de la SSPJU, M. Burgerey conclut d'une part en réitérant la disponibilité de la Commission technique et, d'autre part en adressant ses plus vifs remerciements à l'ECA Jura, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés.

Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail

une conviction: celle que les choses vont s'améliorer, peut-être lentement mais en tous cas sûrement, à la condition essentielle que la participation et la volonté de tous les acteurs du monde SP soient acquises.

En conclusion, M. Werder formule des remerciements à l'ECA Jura, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester, pour leur précieux soutien. Le Comité cantonal et la Commission technique sont aussi remerciés pour la collaboration apportée tout au long de l'année.

Le rapport du président est accepté.

## **6. Rapport du caissier**

### *a) Comptes 2005/2006*

Avec Fr. 20'324.30 aux recettes et Fr. 27'402.85 aux dépenses, les comptes 2005/2006 bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 7078.55. Le montant de l'excédent de charges provient de la volonté d'apurer les actifs transitoires pour le total des frais d'assemblée. Cela fait de nombreuses années que la facture de l'assemblée de l'année en cours est passée en transitoire sur l'année suivante et, grâce à une opération comptable, le retard a pu être ainsi comblé, même si, pour cela, deux assemblées ont été portées en compte sur la même année.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier E. Nicoulin, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture du rapport de vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

### *b) Budget/cotisations 2006/2007*

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre

d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés, le budget 2006/2007 comprend Fr. 15'250.- aux recettes et Fr. 20'550.- aux dépenses.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

## **7. Rapport de la Commission technique**

Le président, M. Burgerey, évoque, dans son rapport d'activité 2006, les différents mandats proposés à la CT. L'un d'entre eux a trait à une étude pour l'achat groupé de motopompes destinées à remplacer les machines qui, dans les SIS, se font désormais vieilles.

Dans la foulée, une étude de lances à jet creux sera également menée. A cet effet, un dossier comparatif d'utilisation et financier sera établi et une journée de test est agendée pour le mois de décembre.

M. Burgerey évoque également les projets futurs, soit l'étude de la conception de véhicules de transport polyvalents et de véhicules de première intervention.

Des réponses seront également apportées aux questions concernant l'immatriculation des véhicules et des engins SP.

Après un rappel à participer à la mise à jour du site internet de la SSPJU, M. Burgerey conclut d'une part en réitérant la disponibilité de la Commission technique et, d'autre part en adressant ses plus vifs remerciements à l'ECA Jura, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés.

Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail

une conviction: celle que les choses vont s'améliorer, peut-être lentement mais en tous cas sûrement, à la condition essentielle que la participation et la volonté de tous les acteurs du monde SP soient acquises.

En conclusion, M. Werder formule des remerciements à l'ECA Jura, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester, pour leur précieux soutien. Le Comité cantonal et la Commission technique sont aussi remerciés pour la collaboration apportée tout au long de l'année.

Le rapport du président est accepté.

## **6. Rapport du caissier**

### *a) Comptes 2005/2006*

Avec Fr. 20'324.30 aux recettes et Fr. 27'402.85 aux dépenses, les comptes 2005/2006 bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 7078.55. Le montant de l'excédent de charges provient de la volonté d'apurer les actifs transitoires pour le total des frais d'assemblée. Cela fait de nombreuses années que la facture de l'assemblée de l'année en cours est passée en transitoire sur l'année suivante et, grâce à une opération comptable, le retard a pu être ainsi comblé, même si, pour cela, deux assemblées ont été portées en compte sur la même année.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier E. Nicoulin, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture du rapport de vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

### *b) Budget/cotisations 2006/2007*

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre

d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés, le budget 2006/2007 comprend Fr. 15'250.- aux recettes et Fr. 20'550.- aux dépenses.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

## **7. Rapport de la Commission technique**

Le président, M. Burgerey, évoque, dans son rapport d'activité 2006, les différents mandats proposés à la CT. L'un d'entre eux a trait à une étude pour l'achat groupé de motopompes destinées à remplacer les machines qui, dans les SIS, se font désormais vieilles.

Dans la foulée, une étude de lances à jet creux sera également menée. A cet effet, un dossier comparatif d'utilisation et financier sera établi et une journée de test est agendée pour le mois de décembre.

M. Burgerey évoque également les projets futurs, soit l'étude de la conception de véhicules de transport polyvalents et de véhicules de première intervention.

Des réponses seront également apportées aux questions concernant l'immatriculation des véhicules et des engins SP.

Après un rappel à participer à la mise à jour du site internet de la SSPJU, M. Burgerey conclut d'une part en réitérant la disponibilité de la Commission technique et, d'autre part en adressant ses plus vifs remerciements à l'ECA Jura, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés.

Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail

M. Hermann exprime également sa reconnaissance aux sapeurs-pompiers pour leur engagement constant en faveur de la population.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée ouverte.

## **2. Appel**

Les listes de présences ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

## **3. Nomination des scrutateurs**

Deux scrutateurs sont nommés.

## **4. Procès-verbal de l'assemblée 2005 à Saignelégier**

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2006, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

## **5. Rapport du président**

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

M. Werder, présidant sa première assemblée, relève les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les sapeurs-pompiers: soucis financiers, sens de l'engagement en perte de vitesse et déficit de communication.

Le président se déclare persuadé que la SSPJU doit se positionner comme représentante des SP jurassiens. Pour se donner les moyens de ses ambitions, la SSPJU doit toutefois apprendre à communiquer et à participer.

Les tâches sont nombreuses et le système de milice impose de lourdes charges à qui en fait partie activement. Selon diverses prises de

contact au niveau cantonal, il apparaît qu'un maillon essentiel manque aux structures SP cantonales: une assemblée des commandants.

En effet, si les associations de districts sont efficaces et doivent être conservées, il n'en demeure pas moins que ce sont les commandants qui font office de pivots du système. Ce sont eux qui sont confrontés directement aux réalités pratiques, telles que finances, budgets ou gestion des effectifs. Une réunion annuelle de ces responsables directs ne peut donc qu'être profitable tant au niveau du dialogue qu'à celui de l'échange d'expériences.

M. Werder fait également part des différents contacts qu'il a eu avec l'ECA Jura, à l'occasion desquels divers griefs, souvent formulés par les sapeurs-pompiers, ont été évoqués. Des réponses ont été apportées par l'instance, réponses qui devraient toutefois être diffusées à plus grande échelle afin que l'ensemble des sapeurs-pompiers jurassiens puissent en profiter.

M. Werder mentionne encore le projet de publication d'une plaquette et remercie J. Montavon, le webmaître du site internet [www.pompiers-jura.ch](http://www.pompiers-jura.ch), encourageant les pompiers jurassiens à animer et à mettre à jour ce site internet qui se veut un outil au service de tous.

M. Werder met encore en garde l'assemblée contre le démarchage publicitaire abusif dont sont victimes les sapeurs-pompiers romands en général. Certains vendeurs en publicité, se prétendant mandatés par les sapeurs-pompiers, cherchent à acquérir des espaces dans des publications dont la valeur est parfois plus que douteuse.

Le président termine son rapport sur

M. Hermann exprime également sa reconnaissance aux sapeurs-pompiers pour leur engagement constant en faveur de la population.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée ouverte.

## **2. Appel**

Les listes de présences ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

## **3. Nomination des scrutateurs**

Deux scrutateurs sont nommés.

## **4. Procès-verbal de l'assemblée 2005 à Saignelégier**

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2006, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

## **5. Rapport du président**

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

M. Werder, présidant sa première assemblée, relève les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les sapeurs-pompiers: soucis financiers, sens de l'engagement en perte de vitesse et déficit de communication.

Le président se déclare persuadé que la SSPJU doit se positionner comme représentante des SP jurassiens. Pour se donner les moyens de ses ambitions, la SSPJU doit toutefois apprendre à communiquer et à participer.

Les tâches sont nombreuses et le système de milice impose de lourdes charges à qui en fait partie activement. Selon diverses prises de

contact au niveau cantonal, il apparaît qu'un maillon essentiel manque aux structures SP cantonales: une assemblée des commandants.

En effet, si les associations de districts sont efficaces et doivent être conservées, il n'en demeure pas moins que ce sont les commandants qui font office de pivots du système. Ce sont eux qui sont confrontés directement aux réalités pratiques, telles que finances, budgets ou gestion des effectifs. Une réunion annuelle de ces responsables directs ne peut donc qu'être profitable tant au niveau du dialogue qu'à celui de l'échange d'expériences.

M. Werder fait également part des différents contacts qu'il a eu avec l'ECA Jura, à l'occasion desquels divers griefs, souvent formulés par les sapeurs-pompiers, ont été évoqués. Des réponses ont été apportées par l'instance, réponses qui devraient toutefois être diffusées à plus grande échelle afin que l'ensemble des sapeurs-pompiers jurassiens puissent en profiter.

M. Werder mentionne encore le projet de publication d'une plaquette et remercie J. Montavon, le webmaître du site internet [www.pompiers-jura.ch](http://www.pompiers-jura.ch), encourageant les pompiers jurassiens à animer et à mettre à jour ce site internet qui se veut un outil au service de tous.

M. Werder met encore en garde l'assemblée contre le démarchage publicitaire abusif dont sont victimes les sapeurs-pompiers romands en général. Certains vendeurs en publicité, se prétendant mandatés par les sapeurs-pompiers, cherchent à acquérir des espaces dans des publications dont la valeur est parfois plus que douteuse.

Le président termine son rapport sur